

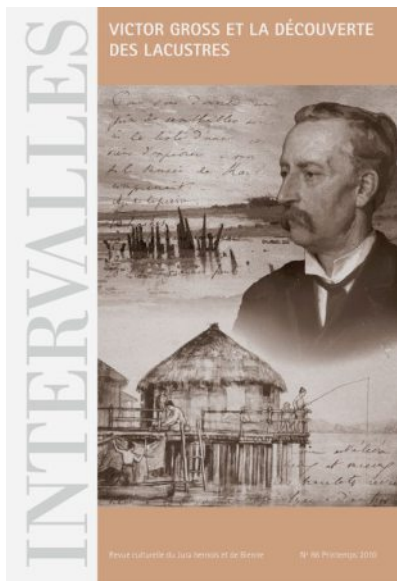
# Victor Gross et la découverte des Lacustres

**REVUE INTERVALLES (4)** Aujourd'hui, Dominique Baumann présente le numéro 86, paru au printemps 2010 et consacré à Victor Gross et la découverte des Lacustres.

J'aime beaucoup ce numéro qui m'a fait découvrir l'existence de la revue Intervalles en 2010. Je fus agréablement surpris de découvrir que dans ce numéro, la revue traitait de ma ville natale – La Neuveville – et de l'un de ses habitants devenu célèbre grâce à sa collection d'objets archéologiques. Victor Gross (1845-1915) était passionné par les Lacustres et il accumula tout au long de sa vie des milliers d'objets provenant de la région des Trois Lacs. Il les classa et les étudia tant et si bien qu'il finit par écrire des livres afin de faire partager son savoir. On lui doit l'ouvrage «Les protohelvètes» en 1883 ou «La Tène, un oppidum helvète» en 1886.

## Création d'un Musée national

Sa collection était si importante que la Confédération la lui acheta en 1885. La création d'un Musée national suisse s'avéra donc nécessaire pour abriter ces précieuses découvertes. L'idée ne fit pas long feu mais le Conseil fédéral émit même l'idée d'établir le Musée national à La Neuveville. J'aurais bien imaginé une antenne du Musée national au Musée d'histoire de La Neuveville ou au



**Numéro 86**  
Victor Gross et la découverte des Lacustres

Schlossberg, quel dommage! Ce numéro à propos de Victor Gross et les Lacustres nous explique comment les pionniers de l'archéologie du 19e siècle percevaient les populations préhistoriques et nous transmet un petit bout des connaissances acquises entre-temps sur ces peuples vivants dans notre région du Néolithique au second âge du Fer (3850 av. J-C à la fondation de l'Empire romain).

## Des objets fascinants

Nous y découvrons tous les sites palafittiques du lac de Biemme, des photos historiques nous rappelant l'existence de nombreux objets fascinants et notamment la pirogue retrouvée à Vingras en 1880 et exposée actuellement au Musée d'histoire de La Neuveville. Elle date d'entre 955 et 930 av. J-C et a pour particularité de n'avoir jamais navigué. Les auteurs du numéro nous expliquent aussi comment Victor Gross et les savants de l'époque tentaient de percer les secrets des temps passés sans disposer des techniques de datation qui n'apparurent qu'au 20e siècle. L'engouement pour les Lacustres au 19e siècle s'explique également par le fait que la Confédération suisse, encore très fraîchement constituée, avait besoin

## INTERVALLES FÊTE SES 40 ANS – DES NUMÉROS À REDÉCOUVRIR

Intervalles, la revue culturelle de Biemme et du Jura bernois, fête cette année ses 40 ans. Depuis 1981, elle dresse, à raison de trois numéros par année, un portrait de la région sur les plans culturel, historique, économique, écologique ou encore social. Plusieurs numéros honorent aussi des personnalités de la région. A l'occasion de cet anniversaire, les membres du comité ont choisi leurs numéros coups de cœur, qui sont présentés au cours de ces prochaines semaines et peuvent être achetés avec un rabais de 40% sur le site internet de la revue,

[www.intervalles.ch](http://www.intervalles.ch).

d'une histoire commune pour fonder une certaine identité nationale.

Marc-Antoine Käser, directeur du Laténum, remarque d'ailleurs que «la civilisation lacustre perçue comme pacifique, laborieuse, modeste, démocratique, égalitaire, solidaire, etc. par la communauté scientifique d'alors révélait des origines étonnamment conformes aux valeurs de la Confédération moderne».

Dans une Suisse encore marquée par la Guerre du Sonderbund, «les Lacustres arrivaient donc à point nommé». Ce numéro nous donne également envie de refaire une visite au Laténum, au Nouveau Musée de Biemme, ou au Musée d'histoire de La Neuve-

ville qui abritent tous de nombreux objets archéologiques. Et s'il fallait une dernière raison pour se replonger dans ce numéro, sachez que l'année 2021 marque les 10 ans de l'inscription des sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes au patrimoine mondial de l'UNESCO.

**PROFITEZ PENDANT UNE SEMAINE D'UN RABAIS DE 40% SUR CE NUMÉRO, EN LE COMMANDANT SUR LE SITE DE LA REVUE [WWW.INTERVALLES.CH](http://WWW.INTERVALLES.CH)**

**INTERVALLES**  
Revue culturelle du Jura bernois et de Biemme

## Plus de 11 000 jours de service

### PROTECTION CIVILE BERNOISE

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, la protection civile bernoise a été sollicitée quasiment en permanence pour soutenir les institutions de santé.

Les membres de la protection civile bernoise ont été mobilisés la première fois le 21 février 2020 dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Jusqu'à la mi-mai, ils ont parfois prêté service pendant plusieurs semaines d'affilée. L'amélioration de la situation en mai 2020 a conduit à la suppression progressive de la plupart des opérations de protection civile et à leur transfert vers des structures ordinaires. Les organisations de la protection civile et leurs membres ont ainsi pu profiter d'un moment de répit et se préparer à intervenir dans l'éventualité d'une détérioration de la situation, ce qui est advenu à la mi-novembre. La protection civile a repris du service à partir du 18 novembre, lorsque le nombre de cas de coronavirus a de nouveau augmenté, et elle continue depuis à apporter une aide précieuse. Ainsi, 1070 membres ont fourni au total plus de 11 000 jours de service à ce titre du 21 février 2020 au 8 février 2021.

Les membres de la protection civile interviennent dans un grand nombre d'institutions et d'établissements de santé, prin-

cipalement dans des hôpitaux et des EMS. Ils prodiguent des soins, assurent un accompagnement, s'occupent de l'accueil, contrôlent les entrées et se chargent de la logistique. La protection civile a également joué un rôle important dans la mise en place et le fonctionnement des centres de dépistage. En outre, ses membres ont assumé des tâches au sein de la hotline ou dans le soutien à la conduite, surtout lors de la première vague de Covid-19.

### Utilisation des réseaux

Lors de toutes les interventions, la protection civile a été capable de remplir sa mission dans des délais relativement courts grâce au réseau formé en temps normal par les organisations régionales et les institutions de santé. Les concertations entre les bénéficiaires de prestations et les organisations de la protection civile ont été directes et rapides, même quand les demandes individuelles de déploiement ont dû être examinées de concert par la Direction de la sécurité et par la Direction de la santé, des



La protection civile bernoise a aidé le personnel de plusieurs EMS à prendre en charge les résidents. DDPS SAMUEL BOSSHARD

affaires sociales et de l'intégration dans une perspective cantonale.

Un autre avantage du recours à la protection civile est la possibilité de faire appel à du personnel ou à de petits groupes spécialement adaptés pour exécuter certaines tâches.

«Cette disponibilité rapide a permis de surmonter des pics de pression dans les institutions de santé et de réagir sans perdre de temps à des facteurs tels que le taux de malades parmi le personnel des EMS», fait remarquer Philippe Müller, directeur de la sécurité, cité par le communiqué. La protection civile a démontré de la sorte qu'elle est indispensable dans sa forme de milice pour maîtriser des situations d'urgence prolongées à l'échelle nationale.

### Coûts modestes

Une bonne partie de l'engagement de la protection civile dans le canton de Berne a eu lieu dans le cadre d'une convocation par la Confédération. Celle-ci a donc versé pour chaque jour de mission un montant forfaitaire comprenant la solde, les repas et les frais. En outre, les membres de la protection civile ont reçu une allocation pour perte de gain, comme pour l'ensemble des services d'instruction et des missions de protection civile. Les coûts supportés par les communes et les bénéficiaires de prestations ont donc été modestes, si bien que la situation financière déjà tendue en raison de la pandémie ne s'est pas aggravée, en particulier pour les institutions de santé. **CBE-MAH**

## Ensemble pour l'avenir de l'abbaye

### BELLELAY

Canton et région comptent avancer main dans la main pour la future affectation de celle-ci.

Le conseiller d'État Christoph Neuhaus, directeur des travaux publics et des transports, a présenté hier par visioconférence à plus de cinquante participants du Jura bernois (députés, maires, groupes d'intérêts) et de l'administration cantonale ses intentions pour assurer l'avenir de l'abbaye de Bellelay.

### Organisation bicéphale

Suite à l'annonce du départ pour la mi-2022 du pôle santé mentale de l'Hôpital du Jura bernois, le canton doit trouver des solutions pour l'occupation des locaux de l'abbaye de Bellelay, dont il est propriétaire. Il entend associer étroitement les acteurs de la région à ces travaux.

L'organisation de projet sera donc bicéphale dans sa partie opérationnelle. D'un côté, l'Office des immeubles et des constructions (OIC) sera responsable de la partie bâtiments et terrains. De l'autre, l'association des communes du Jura bernois, de Biemme et d'Evillard, Jb.B, définira les activités futures dans les bâtiments et plus largement sur le site de l'abbaye de Bellelay. Ambassadrices du projet, les personnalités invitées à la visioconférence seront régulièrement informées de l'avancement du dossier et pourront contribuer par leurs propositions à définir les contours de travaux à entreprendre. Le projet devrait durer deux ans.

Cette procédure répond aux aspirations de la région et de la commune de Saicourt, qui avaient exprimé le souhait d'être associées aux réflexions sur l'avenir de l'abbaye de Bellelay. Le conseiller d'État Christoph Neuhaus s'est déclaré satisfait de ce partenariat et tout à fait optimiste quant à l'avenir de ce site emblématique du Jura bernois. **CBE-MAH**